

**Service instructeur**

DEAA - service appui administratif et financier

**Service consulté**

DEAA – service prospective et politique  
européenne

**COOPERATION DECENTRALISEE - ASSOCIATION BURKINASARA  
PROJET DE GESTION DES DÉCHETS DE LA COMMUNE DE KOMBISSIRI AU  
BURKINA FASO**

Résumé : Dans le cadre de la coopération décentralisée, il est proposé d'accompagner le projet de gestion des déchets de la commune de Kombissiri au Burkina Faso, porté par l'association BURKINASARA de Riquewihr, à hauteur de 6 000 euros. Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme lors de sa réunion du 8 septembre 2017.

Le Département a soutenu des projets dans la commune de Kombissiri depuis près de 30 ans avec d'autres partenaires, dont le Comité de Jumelage d'Illfurth-Kombissiri, une association allemande d'Ettlingen et l'association Burkinasara de Riquewihr : forage de puits, construction d'une école, d'une maternité, etc...

De 2007 à 2013, ce partenariat n'était plus actif. Suite à une visite du nouveau Maire de Kombissiri, Monsieur Olivier CONOMBO, une nouvelle opération a été lancée avec l'association Burkinasara. Un important dispositif de collecte et de gestion des déchets a ainsi été mis en place de 2014 à 2016 avec l'aide du Département du Haut-Rhin qui a contribué à hauteur de 48 021 € sur un montant global de 141 684 €.

Ce projet a été présenté en commission thématique du 27 janvier 2017, dont le sujet principal était la coopération décentralisée.

Cette année, le Département a été sollicité pour la mise en place d'équipements complémentaires (clôture, magasin de vente de produits récupérables, bac de compostage, etc...) chiffrée à hauteur de 42 067 € au total. La subvention demandée s'élève à 8 067 €.

-----

Au vu de ce qui précède, je vous propose de soutenir l'association Burkinasara de Riquewihr à hauteur de 6 000 euros pour la mise en œuvre de ces projets.

Cette subvention sera imputée sur le programme F214, imputation 204-041-20422-2682-114 du budget primitif 2017 et fera l'objet d'un versement unique sur présentation d'un bilan financier.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT